

Nouveautés

Terminal Point de Vente 13.86

SOMMAIRE

1. CREATION FICHE CLIENT A PARTIR DU SIREN	3
1.1 Objectif :	3
1.2 Fonctionnement	3
2. EVOLUTION DU MOT DE PASSE COLLABORATEUR	4
2.1 Objectif	4
2.2 Fonctionnement	4
3. TPV – EVOLUTION LEGALE SUR LA NON-IMPRESSIION DES TICKETS.....	5
3.1 Objectif	5
3.2 Fonctionnement	5
4. EVOLUTION LEGALE SUR LES DOCUMENTS	6
4.1 Objectif	6
4.2 Fonctionnement	6

1. CREATION FICHE CLIENT A PARTIR DU SIREN

1.1 Objectif :

Pouvoir créer et modifier rapidement avec les bonnes informations les fiches des clients professionnels français.

1.2 Fonctionnement

Depuis le menu **Ventes/ Clients**, en création d'un nouveau client, le bouton « Rechercher /MAJ Infos d'entreprise » apparaît, pour les clients de type Entreprise individuelle ou Société.

La base dans laquelle sont recherchées les informations est la base SIRENE de l'INSEE, elle permet donc de retrouver des professionnels français uniquement.

En cliquant sur le bouton, la fenêtre suivante apparaît :

On peut retrouver une entreprise grâce à son SIREN ou SIRET, sa dénomination, le nom prénom de son gérant, son adresse ou encore sa ville.

Il faut saisir au moins l'une de ces informations, puis cliquer sur « Rechercher ».

Les entreprises correspondantes seront visibles dans la liste des « Entreprises trouvées ».

Une fois l'entreprise sélectionnée, cliquer sur « Importer » pour que cela renseigne automatiquement :

- la dénomination (le nom et prénom en cas d'entreprise individuelle),
- la forme juridique,
- l'adresse,
- le SIRET,
- le SIREN,
- le numéro de TVA

Il est possible de mettre à jour qu'une partie des informations en décochant, sur la fenêtre, les cases des informations que vous ne souhaitez pas reprendre.



Ce bouton peut aussi servir à mettre à jour les informations sur une fiche client déjà existante. De la même façon, il suffit de sélectionner, dans la liste, l'entreprise correspondante à la fiche client et de laisser cocher les cases des éléments à actualiser.

2. EVOLUTION DU MOT DE PASSE COLLABORATEUR

2.1 Objectif

Sécuriser les données des utilisateurs de l'application.

2.2 Fonctionnement

Lors de l'initialisation d'un dossier, sur la fenêtre de création du premier utilisateur, je dois renseigner un mot de passe pour passer à l'étape suivante :



Le mot de passe à renseigner doit contenir au minimum 8 caractères dont une majuscule, une minuscule et un caractère spécial.

3. TPV – EVOLUTION LEGALE SUR LA NON-IMPRESSION DES TICKETS

3.1 Objectif

Être en conformité avec la loi environnementale qui demande d'arrêter l'édition systématique des tickets de caisse qui entrera en vigueur le 01/04/2023.

3.2 Fonctionnement

L'édition du ticket se réalise par un choix de l'utilisateur.

Pour cela, la fenêtre d'édition des paramètres généraux du TPV évolue :

Ticket	Articles préférentiels	Impression	Règlement	Stock	Code-barres	Catalogue	Mouvements espèces
Impression depuis le TPV							
<input type="checkbox"/>	Ne pas demander l'impression du ticket ⁱ		Formes	Formes balance ⁱ	Nb d'exemplaires		
	Impression des tickets de caisse *		Ticket de caisse	Ticket Balance 01	1		
<input type="checkbox"/>	Ne pas demander l'impression de la facture ⁱ		Impression des factures depuis la saisie de tickets	Ticket Balance 01	1		

On peut maintenant cocher « Ne pas demander l'impression du ticket ».

Et depuis le point de vente, lors de l'enregistrement d'un ticket, la fenêtre suivante apparaît :

Voulez-vous imprimer le ticket ?

ⁱ En application des articles L541-15-3 à L541-15-15 du code de l'environnement, vous ne devez imprimer le ticket qu'à la demande du client

Désactiver l'impression et ne plus afficher ce message

Ce paramétrage est modifiable depuis "Paramètres|Point de vente".

Imprimer

Ne pas imprimer

ⁱ Les factures et les avoirs continuent de s'éditer en fonction du paramétrage du dossier.

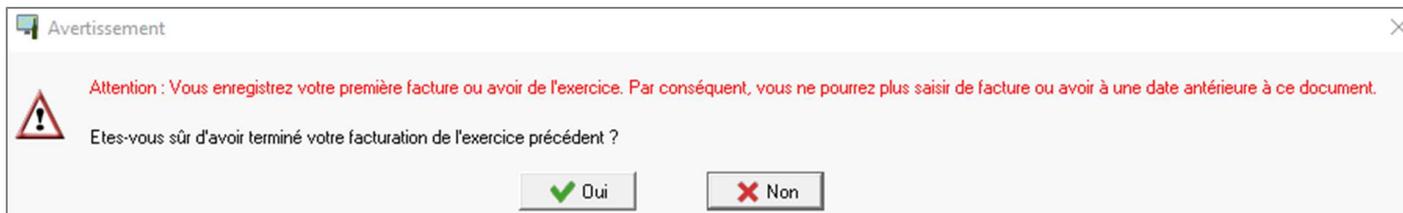
4. EVOLUTION LEGALE SUR LES DOCUMENTS

4.1 Objectif

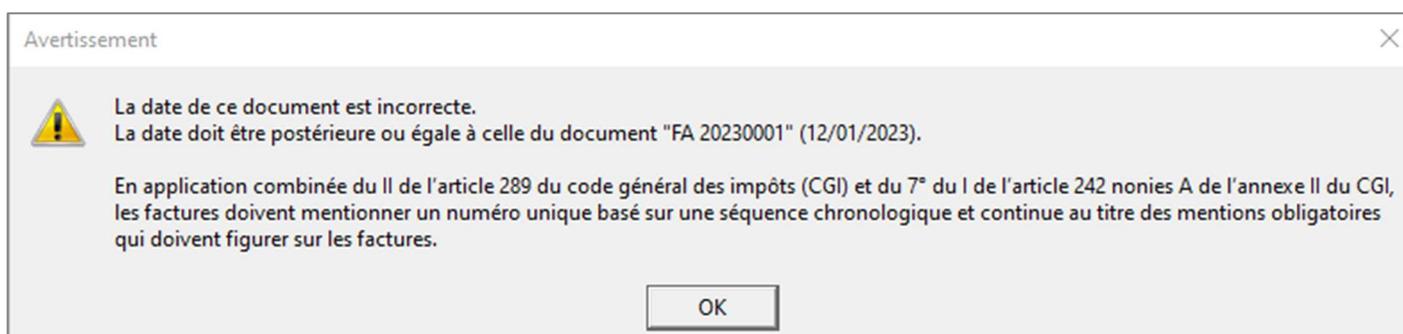
Être en conformité avec la loi, en ne permettant pas de saisir une facture ou un avoir sur un exercice précédent, une fois la première facture saisie sur le nouvel exercice.

4.2 Fonctionnement

J'ai saisi une facture sur mon exercice 2023, un avertissement apparaît :



Je veux ensuite saisir une facture sur mon exercice 2022, un message bloquant apparaît :



Cette documentation correspond à la version 13.86. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.